

# Compte rendu de la réunion de bureau du Conseil d'administration du 14 octobre 2020

## Personnes présentes

Jean-Claude Levern :	Président
Françoise Leclerc :	Trésorière
Corinne Gondek :	Secrétaire
Christine Roumilhac :	Secrétaire adjointe
Pascal Bonne :	membre
Daniel Lecluze :	membre
Adolphe Mendi :	membre
Jean-Claude Miremont :	membre
Georges Sueur :	membre
Bernard Tournier :	membre
Laurent Lesage :	Conseiller municipal
Marie Hélène Farbos :	Conseillère municipale
François Méchin :	expert comptable

## **Préparation de l'AG qui se déroulera dans la salle Camille Saint-Saëns le lundi 16 novembre 2020 à 19 h**

Il est à prévoir le renouvellement du bureau et du CA ; 12 membres maximum sont à prévoir pour le CA (actuellement 10 membres).

Une convocation va être envoyée. Voir dans les sections les personnes intéressées. Il est possible de proposer sa candidature au président avant l'AG ou se présenter le jour de l'AG.

Le quorum sera atteint si 9 sections au moins sur 18 sont représentées.

## **Récupération partielle des charges entre Février et Avril**

Madame Leclerc a reçu un mail et une documentation à ce sujet. Toutes les charges ne sont pas remboursées (chômage et retraite).

Le service qui gère les paies doit nous mettre au courant de ces avantages. Lorsque l'on a droit à quelque chose, il serait dommage de ne pas le demander.

## **Convention avec le judo à revoir avec la section ainsi que le projet de course à pied dans les bois de Louveciennes**

Daniel Lecluze s'est étonné de l'invitation d'Antoine Bienne à l'AG, dans la mesure où il n'est pas président de la section judo (article 9 des statuts de l'ASL). Un salarié peut participer à l'AG ASL seulement en tant qu'invité.

Monsieur Levern regrette que malgré les efforts de plusieurs personnes, il n'ait pas été possible de trouver un autre représentant de cette section.

Il est proposé que le trésorier participe à l'AG ; les membres du bureau de la section en seront informés.

La commission salariés va se réunir au sujet de la convention pour la section Judo et faire une proposition.

La section Judo a un projet de course à pied dans les bois. Ce projet, qui implique 200 personnes, a été évoqué en août.

Un représentant de cette section sera sollicité pour venir présenter les bases du projet lors d'un CAASL.

### **Demande de prime de la section Fitness**

Ce point avait déjà été abordé en CA, une prime de 500 euros a été à nouveau demandée.

L'intervenante Caroline a été payée pour ses heures de cours. La prime ne peut être supérieure au salaire. Lors des échanges, Christine Roumilhac explique que ce professeur a fait un travail supplémentaire en envoyant des liens zoom aux élèves pendant le confinement. Madame Leclerc va demander à la section Fitness des informations concernant ce temps supplémentaire effectué en plus.

### **Législation concernant les buvettes au sein des associations**

Ce point a déjà été abordé lors du CA du 28 janvier 2020.

Le compte-rendu précisait " Toutes les manifestations doivent figurer dans les comptes, y compris les buvettes."

Monsieur Mendy précise que la section Football n'a pas de buvette et n'en aura pas, qui plus est dans ce contexte de crise Covid. Il n'y a donc pas de caisse buvette. Lorsque la section reçoit un club (concerne les vétérans), chacun donne 10 euros pour payer un pot. Il n'y a pas de bar, pas de vente d'alcool. Le président de cette section n'a pas le temps de gérer la boisson. Le club ne débourse rien.

### **Point concernant l'encadrement des jeunes à la section hand-ball (Brevet)**

Dans le cadre de la commission salariés a été évoquée l'encadrement de la section Handball qui ne possède pas le diplôme adéquat ; il ne peut avoir la carte professionnelle et donc être rémunéré. Un intervenant bénévole ne peut intervenir seul ; il doit avoir un diplômé avec lui.

Une démarche va être effectuée afin de comprendre pourquoi l'intervenant ne peut avoir le diplôme adéquat et chercher une solution.

Voir avec la Fédération la possibilité de mettre à disposition un professeur.

### **Protocole sanitaire du gymnase pour faire des propositions à la Mairie.**

Monsieur Bonne souligne le travail remarquable des gardiens pour l'entretien et la mise en œuvre des mesures sanitaires. Il demande s'il est possible d'utiliser les vestiaires en posant des règles (par ex : nombre limité de personnes dans le vestiaire,...).

Monsieur Lesage va voir ce qu'il est possible de faire et tient au courant le CA.

**Projet de numérisation de la gestion de la section Gymnastique sur une plateforme Assoconnect, qui pourrait intéresser tout l'ASL...**

Une plate forme permettrait de gérer les inscriptions, licences. L'avantage de ce type de logiciel est la sécurisation des données.

A l'issue de la réunion, Monsieur Bonne envoie un lien avec une démonstration et propose de reparler de ce point lors du prochain CA.

Le Président  
Jean-Claude Levern

La secrétaire  
Corinne Gondek